

# **BGer 6B 1387/2019 vom 10. Februar 2020**

Bundesgericht, 2020-02-10, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger\\_6B\\_1387\\_2019](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_6B_1387_2019)

FR: TF 6B 1387/2019 du 10 février 2020

IT: TF 6B 1387/2019 del 10 febbraio 2020

## **Regeste**

Régime de détention ; irrecevabilité du recours | Droit pénal (en général)

## **Erwägungen**

### **E. 1**

Par arrêt du 6 novembre 2019, la Chambre des recours pénale du Tribunal cantonal du canton de Vaud a rejeté le recours formé par A. \_\_\_\_\_ contre la décision du 18 octobre 2019 par laquelle l'Office d'exécution des peines a mis fin au régime de la semi-détention et a ordonné l'exécution de la peine privative de liberté du prénommé en régime de détention ordinaire. A. \_\_\_\_\_ a formé un recours en matière pénale au Tribunal fédéral contre cet arrêt.

### **E. 2**

La partie qui saisit le Tribunal fédéral doit fournir une avance de frais d'un montant correspondant aux frais judiciaires présumés ( art. 62 al. 1 LTF ). D'après l' art. 62 al. 3 LTF , le juge instructeur fixe un délai approprié pour fournir l'avance de frais ou les sûretés. Si le versement n'est pas fait dans ce délai, il fixe un délai supplémentaire. Si l'avance ou les sûretés ne sont pas versées dans ce second délai, le recours est irrecevable. En l'espèce, le Tribunal fédéral a imparti au recourant, par ordonnance du 4 décembre 2019, un délai au 3 janvier 2020 pour s'acquitter d'une avance de frais de 800 francs. Ce montant n'ayant pas été payé dans le délai fixé, l'intéressé a été derechef invité, par ordonnance du 16 janvier 2020, à verser l'avance de frais précitée jusqu'au 31 janvier 2020. A nouveau, le recourant n'a pas effectué le versement requis dans le délai imparti à cet effet. Le recours doit ainsi être déclaré irrecevable conformément à l' art. 62 al. 3 LTF et selon la procédure simplifiée prévue à l' art. 108 al. 1 let. a LTF .

### **E. 3**

Le recourant, qui succombe, supporte les frais judiciaires ( art. 66 al. 1 LTF ).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.